

# Le Guide du Compostage

*de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac*

01



- 02 - Qu'est-ce que le compostage ?
- 04 - Comment composter ?
- 06 - Où réaliser votre compost ?
- 07 - Les outils pour composter
- 08 - Les règles d'or
- 12 - Je mets, je ne mets pas
- 13 - Bien utiliser son compost
- 15 - Trucs et astuces
- 17 - Des maux, des remèdes



## Edito

La réduction des déchets à la source est devenue un enjeu majeur pour la préservation de notre environnement. Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac s'est engagée dans cette démarche, notamment via l'opération de compostage individuel.

En effet, 30% des déchets de la maison et du jardin sont compostables, ce qui permet de recycler et de réduire d'autant les déchets collectés et traités. De plus, le compostage permet à chaque foyer de réaliser soi-même un amendement de qualité pour ses plantations.

Lancée en 2005 sur deux communes, Naucelles et Ytrac, l'opération a été étendue en 2007 à l'ensemble de l'Agglomération. Depuis, elle ne cesse de grandir et le nombre de volontaires est en constante augmentation. Bravo et merci à tous !

En signant la charte du compostage, vous avez décidé de participer activement à cette action.

Aussi, pour vous accompagner, le Pôle Environnement de la CABA a souhaité vous offrir ce guide reprenant les conseils pratiques et les éléments essentiels à la réussite de votre compost.

Bonne lecture et bon jardinage à toutes et tous !

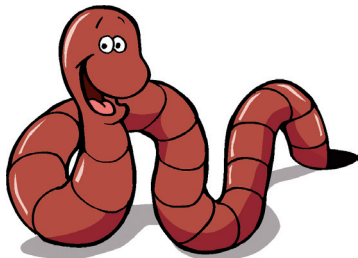
Madame Organic'



## Qu'est-ce que le compostage ?

### Le compostage : imitation du cycle de la nature

Le compostage est un processus naturel de dégradation des matières organiques. Celui-ci est organisé et contrôlé de manière à accélérer la transformation des déchets. En présence d'oxygène, l'action des micro-organismes décomposeurs (bactéries, levures, champignons) et macro-organismes (vers rouges, insectes,...) permet la dégradation de nos déchets organiques en humus appelé « compost ».





## Pourquoi composter ?

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin afin d'obtenir un amendement naturel. Incorporé à la terre, ce « fertilisant » enrichit le sol en éléments nutritifs.

Le compostage permet également de :

\* protéger l'environnement car :

il contribue à la diminution de la quantité de déchets à collecter ;

il diminue les quantités de déchets à incinérer ou à enfouir ;

il agit en faveur du développement durable en recyclant la matière organique.

\* produire un amendement de qualité ce qui :

renforce le stock d'humus dans le sol ;

améliore la fertilité du sol ;

limite la prolifération des maladies.

\* réaliser des économies financières en :

obtenant gratuitement un amendement riche

et naturel pour le sol ;

réduisant les volumes de déchets ce qui permet de diminuer les coûts de collecte et de traitement.





## Comment composter ?

Vous avez le choix entre deux techniques :

### **Le compostage en tas**

Cette technique consiste à amasser les déchets organiques biodégradables au fond du jardin. Elle convient particulièrement aux grands jardins (plus de 800 m<sup>2</sup>) qui génèrent beaucoup de déchets d'entretien mais également aux personnes qui ont peu de temps à consacrer à leur compost.

Avantages :

- facile à manipuler, que ce soit pour mélanger les matériaux, aérer, arroser, retourner ou prélever le compost formé.

Inconvénients :

- le tas est jugé inesthétique ;
- il prend plus de place au sol qu'un composteur.







## **Le compostage en bac ou dans un composteur**

Cette technique consiste à remplir un bac (ou composteur) de déchets organiques biodégradables. Elle convient aux foyers qui ont un espace limité et de petites quantités de déchets à composter, sans pic de production. Cependant elle nécessite un entretien régulier ; elle est donc recommandée aux personnes qui ont du temps à consacrer à leur compost.

### Avantages :

- le composteur prend peu de place et s'intègre facilement dans un petit jardin ;
- il est muni d'un couvercle permettant de protéger le compost du dessèchement ou, au contraire, des pluies abondantes.

### Inconvénients :

- le compostage en bac ne permet pas d'absorber en une seule fois de grandes quantités de matériaux tels que les tontes, feuilles mortes, tailles de haie ;
- il est moins facile de mélanger les matériaux entre eux et d'aérer le compost que dans un tas, d'où la nécessité de mélanger au fur et à mesure du remplissage du composteur.





## Où réaliser votre compost ?

Le compost doit être installé :

- sur un espace plat afin que l'eau de pluie puisse s'évacuer facilement, de même que le jus de fermentation qui s'échappe parfois du compost ;
- à même la terre, et non sur une aire bétonnée : tous les micro-organismes et animaux décomposeurs sont présents dans la terre. Pour leur permettre de pénétrer dans les déchets, le compost doit être déposé sur la terre nue et non sur une surface imperméable. Il en est de même pour les composteurs ;
- dans un endroit ombragé en milieu de journée : l'idéal serait à l'abri d'une haie arbustive à feuilles caduques (noisetier, charmillle, sureau, fruitier) qui entretiennent une atmosphère humide et fraîche autour du compost. De plus, elles attirent de nombreux insectes utiles.

Attention : il ne faut surtout pas installer votre compost à proximité des résineux (thuyas) qui ralentissent la décomposition des matières organiques ;

- dans un lieu facile d'accès depuis la maison et le jardin.







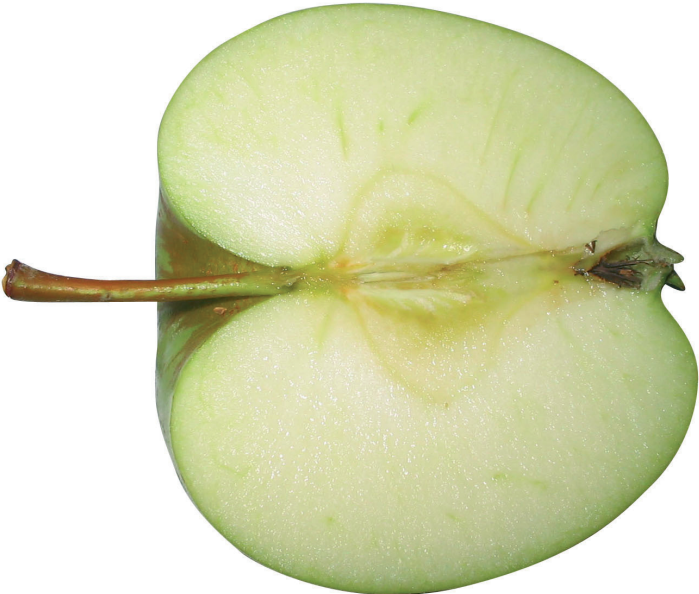
## Les outils pour composter



Les incontournables :  
fourche, pelle, arrosoir, brouette, seau,  
tondeuse à gazon.

Les suppléments facultatifs :  
thermomètre, broyeur à végétaux, tamis.







## Les règles d'or

Le compostage est une manière simple et utile pour recycler les déchets de la maison et du jardin. Il suffit de collecter tous vos déchets compostables dans un « bioseau ».

Lorsque celui-ci est plein, vous n'avez plus qu'à reverser son contenu sur votre tas ou dans votre composteur, les micro-organismes feront le reste !

Surtout, n'hésitez pas à mélanger votre compost à chaque nouvel apport pour que la décomposition soit plus rapide.

Pour obtenir un compost de bonne qualité, voici les quelques règles d'or à respecter :







## 1- Varier la nature des déchets

Pour obtenir un bon compost il faut garder un bon équilibre entre le carbone présent dans les déchets secs et l'azote que l'on trouve dans les déchets humides.

Petit conseil : n'apportez pas trop de déchets à la fois et faites en sorte qu'ils ne soient pas trop humides.

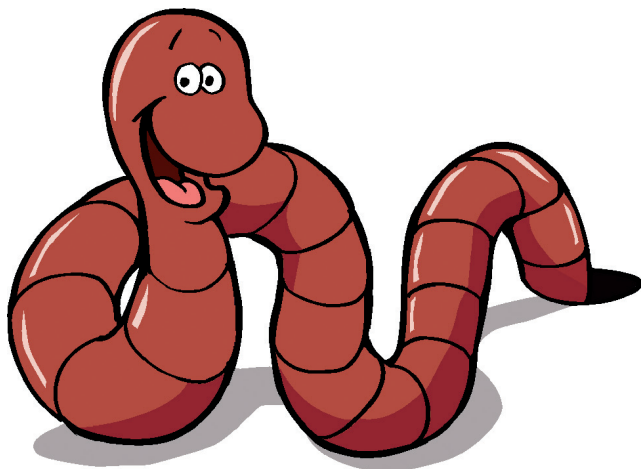
*Comment reconnaître les déchets riches en azote ou en carbone ?*

<b>Les déchets riches en carbone sont :</b>	secs	fermes	jaunes	vieux
<b>Les déchets riches en azote sont :</b>	humides	mous	verts	jeunes

	Carbone	Humidité	Azote
Gazon		▲▲▲▲	▲▲▲
Epluchures de fruits et légumes		▲▲▲	▲▲
Légumes entiers	▲	▲▲▲	▲▲
Mauvaises herbes	▲▲	▲	▲
Fumier	▲▲▲	▲▲	▲▲
Brindilles branchages	▲▲▲		
Feuilles mortes	▲▲▲	▲	▲
Paille de foin	▲▲▲▲		
Ecorces, sciure de bois	▲▲▲▲		

Source : « Le compost au jardin », Terre vivante, l'écologie pratique.





## 2- Veiller à l'humidité

L'humidité est nécessaire pour le bon fonctionnement du processus. Si l'humidité est insuffisante, les micro-organismes décomposeurs meurent et le processus s'arrête.

Au contraire si elle est trop importante, elle empêche l'aération ce qui freine le processus et entraîne l'apparition d'odeurs désagréables.

Petit conseil : votre mélange doit être humide comme une éponge que l'on vient de presser. L'idéal est d'avoir 1/3 de déchets carbonés (= secs : paille, branchages, feuilles) et 2/3 de déchets azotés (= humides : épiluchures, tonte).



### 3- Aérer

Les micro-organismes, responsables de la décomposition des déchets, ont besoin d'air pour respirer. Aussi, mélangez chaque nouvel apport avec le précédent afin d'aérer le compost et d'éviter son pourrissement. Pour limiter les couches épaisses et homogènes, un mélange d'une hauteur de fourche est suffisant, dès lors qu'il est régulier.

Petit conseil : mélangez toujours du pourtour vers le centre.





# Je mets, je ne mets pas ?

# 12

Je mets	Je mets en petite quantité	Je ne mets pas
<b>Déchets de cuisine :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- épluchures de fruits et légumes</li><li>- restes de fruits et légumes pourris ou cuits</li><li>- sachets de thé, infusions</li><li>- marc de café avec filtre</li><li>- coquilles d'œufs (concassées)</li><li>- certains restes de repas (pain rassis, aliments abîmés)</li></ul>		<b>Déchets de cuisine :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- graisse et huile</li><li>- viande, os, poisson</li><li>- produits laitiers</li><li>- trognons de choux</li><li>- noyaux</li><li>- coquilles de fruits de mer</li><li>- pelures d'agrumes acides tels les oranges, citrons, pamplemousses</li></ul>
<b>Déchets ménagers non alimentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- cartons (type boîtes à œufs)</li><li>- serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout blanc</li><li>- papier journal noir et blanc</li></ul>	<b>Déchets ménagers non alimentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- sciure de bois non traitée</li><li>- cendres de bois non traitées</li></ul>	<b>Déchets ménagers non alimentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- excréments d'animaux</li><li>- lingettes, couches</li><li>- papier glacé ou de couleur</li><li>- carton imprimé</li><li>- tissus</li><li>- sacs et poussières d'aspirateur</li><li>- mégots de cigarettes, cendres de charbon, suif</li><li>- verres, plastiques, métaux</li></ul>
<b>Déchets de jardin :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- paille, foin</li><li>- feuilles mortes, petits branchages, écorces (broyées)</li><li>- déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés)</li><li>- mauvaises herbes (non grainées)</li></ul>	<b>Déchets de jardin :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- gazon</li><li>- pommes de terre flétries</li></ul>	<b>Déchets de jardin :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- végétaux à décomposition difficile (thuya, laurier, lierre, résineux)</li><li>- végétaux toxiques pour les décomposeurs (rhubarbe, noyer, houx, plantes traitées chimiquement)</li><li>- grosses tailles de branches entières supérieures à 2 cm</li></ul>





## Bien utiliser son compost

Votre compost arrive à maturité au bout de quelques mois, de 5 à 8 mois selon la technique utilisée.

### Comment savoir que votre compost est mûr ?

Un compost mûr se caractérise par :

- un aspect homogène
- une couleur sombre
- une structure grumeleuse, fine et friable
- une agréable odeur de forêt

### Comment l'utiliser ?

Le compost est un fertilisant qui s'utilise à demi-décomposé en paillage à l'automne, ou mûr au printemps sous forme d'un amendement organique.

#### Le compost jeune ou à demi-décomposé

Il s'utilise généralement à l'automne, en paillage, c'est-à-dire pour couvrir le sol (pied des arbres et arbustes), sur une couche de 3 à 5 cm.

Il protège la terre contre les gelées hivernales, le soleil, la pluie, le vent et permet de réguler la température.



### Le compost mûr ou bien décomposé

Il s'utilise le plus souvent au printemps sous forme d'un amendement organique soit :

- en épandage autour des haies ou dans les jardins d'ornement. Egalisez au râteau puis laissez les vers l'incorporer au sol.
- en support de culture pour le potager, les rempotages, les cultures de fleurs ou les plantes d'intérieur. Pour cela, la recette idéale est d'utiliser 1/3 de compost et 2/3 de terre.

Petit conseil : lorsque votre compost est prêt, n'attendez pas trop pour l'utiliser car celui-ci vieillit et perd de ses qualités.

### **La recette d'un bon amendement !**

10 kg de compost = 100 kg de fumier

Sur sols sableux, légers ou argileux	utilisez de 400 g à 1 kg de compost par m <sup>2</sup>
Dans le potager : - pour l'ail, les oignons, les céleris, les échalotes - pour les fraisiers, melons, tomates, carottes, poireaux, asperges, salades, courges, endives	1 kg de compost par m <sup>2</sup> suffit utilisez jusqu'à 2 ou 3 kg de compost par m <sup>2</sup>
Pour les jardinières ou les plantes d'intérieur	utilisez 1/3 de compost et 2/3 de terre végétale
En épandage en couche superficielle	utilisez de 1 à 2,5 kg/m <sup>2</sup> selon les cas : arbres, arbustes ou gazon





## Trucs et astuces

### **Pour commencer un cycle de compostage**

- au fond du tas, déposez de la paille ou des branchages pour favoriser l'aération ;
- ajoutez une pelletée de compost déjà mûr ou de terre pour faciliter l'accès des micro-organismes venant du sol ;
- apportez régulièrement vos déchets organiques biodégradables, en respectant l'équilibre carbone/azote ;
- prenez soin de bien les mélanger.

### **Gérer les gros volumes saisonniers**

Les tontes de gazon ou les feuilles mortes peuvent être un gros inconvénient pour la qualité de votre compost :

- si vous optez pour des tontes peu fréquentes, la coupe sera volumineuse : laissez sécher votre tonte quelques jours à l'air libre jusqu'à ce qu'elle jaunisse puis incorporez-la avec les matières en décomposition ;
- pour les feuilles mortes, stockez-les à part puis intégrez-les de façon régulière aux autres déchets.

### **L'aération du compost par brassage**

L'outil le plus adapté pour aérer votre compost est la fourche. N'hésitez pas à vider le composteur de son contenu afin de remuer complètement le compost en formation.





### **La durée de décomposition**

Plus les particules sont fines, plus elles se décomposent facilement. Les feuilles mortes ou les branches très fines peuvent être réduites en plus petites fractions dans un broyeur ou tout simplement à l'aide de votre tondeuse.

### **Couvrir pour protéger**

Couvrir permet de protéger le compost des aléas climatiques et de maintenir une température assez élevée.

Une fois le compost mûr, couvrez le tas avec de la paille ou un autre matériau protecteur et poreux. Quant au composteur, mettez toujours le couvercle.

### **Activateurs naturels**

Le processus de décomposition peut être accéléré en ajoutant quelques activateurs naturels comme :

- des orties (non montées en graine) ou du purin d'orties ;
- des vers rouges de fumier ou un peu de fumier ;
- un peu de terre ou d'infusion de terre (mettre de la terre dans l'eau puis filtrer celle-ci) ;
- un peu de cendre de bois non traitée.

### **Le tamisage pour affiner le compost**

Le tamisage permet d'affiner et d'utiliser le compost plus facilement. Un simple grillage posé sur un cadre en bois est suffisant pour éliminer les petites branches et trognons présents dans le compost. Ces refus de tamisage sont réutilisables en paillage. Ils peuvent ainsi aider à démarrer un nouveau cycle de compostage et servir d'activateurs naturels aux nouveaux apports de déchets organiques.








Symptômes	Problèmes	Remèdes
Odeurs désagréables	Manque d'air ou trop humide	Retournez le tas et ajoutez des matières sèches et structurantes, riches en carbone (paille, feuilles mortes, sciure de bois).
Présence de filaments blancs dans le compost (développement de champignons)	Trop sec ou manque d'azote	Ajoutez des matières riches en azote (épluchures, pelouse). Arrosez et brassez l'ensemble du tas.
Compost pâteux Jus d'écoulement	Manque d'air et trop humide	Laissez sécher et apportez de la matière sèche.
Présence d'animaux - Souris, rats, chats - Moucherons	- Apport de matières non recommandées (viande, poisson, laitage)  - Mauvais recouvrement des déchets de cuisine récemment ajoutés	A l'avenir, supprimez ce type de déchets ou mélangez-les mieux au reste du compost.
Les déchets se décomposent mal	- Trop tassé  - Déchets trop gros	Brassez l'ensemble du compost pour l'aérer Fragmentez ou broyez les déchets.
Le compost reste froid ou seul le cœur semble chauffer	- Volume de déchets pas assez important  - Surface exposée à l'assèchement  - Manque d'azote	Ajoutez de la matière, retournez l'ensemble  Arrosez  Ajoutez des matières azotées (gazon, épluchures)



Pour tout renseignement sur le compostage et ses techniques,  
vous pouvez contacter le Pôle Environnement de la CABA  
au 04 71 46 86 30 ou par courrier :



Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac  
Pôle Environnement  
3, place des Carmes  
BP 501  
15005 AURILLAC Cedex

